Une solution gérée est un investissement qui regroupe des fonds soigneusement sélectionnés pour former un portefeuille. Pourquoi choisir une solution gérée? Pour répondre à cette question, examinons les aspects dont il faut tenir compte pour obtenir une composition de portefeuille adéquate, c'est-à-dire une bonne répartition de l'actif.

L'assemblage de votre portefeuille

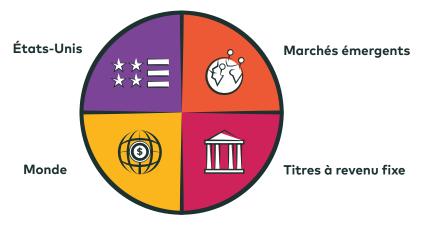
La composition d'un portefeuille (appelée aussi « répartition de l'actif ») devrait être adéquatement diversifiée et tenir compte de ce qui suit :

- Vos objectifs de placement
- Votre niveau de tolérance au risque
- Votre horizon temporel
- Les conditions à l'échelle mondiale (situation économique et taux d'intérêt, par exemple)

CROISSANCE

À des fins d'illustration seulement.

Répartition de l'actif



À des fins d'illustration seulement.

La gestion de votre portefeuille

Les placements détenus dans votre portefeuille vont probablement progresser à des taux différents.

Que faire quand la répartition de votre actif n'est plus ce qu'elle était au début?

- Devez-vous rééquilibrer votre portefeuille pour rétablir la répartition initiale?
- Est-il préférable de revoir la composition de votre portefeuille pour tenir compte des changements au sein de l'économie?
- À quelle fréquence devez-vous rééquilibrer votre portefeuille?



Un portefeuille géré offre une solution tout-en-un

Le choix d'une solution fonds de fonds gérée peut simplifier vos décisions d'investissement, puisqu'un seul placement vous procure un portefeuille diversifié de fonds (de FNB, de fonds communs de placement ou des deux types d'instruments), géré par des professionnels.

Services de gestion professionnels

Recherche

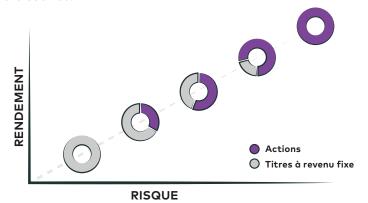
de fonds

Une société de gestion de placements qui offre des solutions gérées est chargée de ce qui suit :

- Mener des recherches exhaustives et choisir les fonds appropriés
- Assembler le portefeuille en y intégrant des styles de gestion complémentaires, afin de gérer le risque et d'accroître le potentiel de rendement
- Surveiller activement le portefeuille et le rééquilibrer quand il faut, de façon à maintenir un positionnement optimal dans un contexte économique en constante évolution.



Généralement, une société de gestion de placements offre plusieurs portefeuilles à l'intérieur d'une gamme de solutions gérées, chacun étant conçu pour répondre à des objectifs d'investissement différents. Par exemple, produire un flux de revenu, procurer à la fois un revenu et la croissance du capital ou maximiser le potentiel de croissance.



À des fins d'illustration seulement.

Les FNB sont des options populaires chez les investisseurs. Pourtant, la sélection de FNB appropriés, de même que la surveillance et le rééquilibrage d'un portefeuille de FNB, peut prendre du temps et représenter une tâche décourageante.

Portefeuille géré de FNB

- Moyen pratique d'accéder aux avantages des FNB tout en bénéficiant de ceux d'un fonds commun de placement
- Services de gestion professionnels, sélection de FNB et surveillance du portefeuille
- Composantes soigneusement sélectionnées et réunies dans un portefeuille ayant un objectif et un niveau de risque précis

Le fait de choisir une solution portefeuille peut vous permettre, à vous et à votre conseiller financier, de consacrer plus de temps à d'autres aspects importants de votre plan financier. Pour plus de détails sur les avantages des solutions gérées, visitez AGF.com/SolutionsGerees.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Les renseignements que renferme le présent document sont fournis à titre d'information d'ordre général relativement à des choix et à des stratégies de placement et ne devraient pas être considérés comme des conseils exhaustifs en matière de placement applicables à la situation d'une personne en particulier. Nous recommandons fortement de consulter un conseiller financier avant de prendre des décisions de placement.

MC Le logo AGF et « Choix judicieux » sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences. Date de publication : le 10 novembre 2020.

